



**Campagne de recrutement ATE 2024  
Proposition de composition de comité de sélection**

DRH - SRFA - Bureau du recrutement

**Composante:** IUT Montpellier-Sète  
**Numéro de l'emploi :** PRAG 0871  
**Discipline:** Gestion

<b>PRESIDENT DU COMITE : VIDAL David (MCF)</b>				
<b>Membres appartenant à l'établissement</b>				
<b>NOM - Prénoms</b>	<b>Corps/Grade</b>	<b>Section CNU ou discipline</b>	<b>Composante pédagogique</b>	<b>Commission RH des Pôles de recherche</b>
M. VIDAL David	MCF (représentant DUEI)	06	IUT Montpellier Sète	Sciences Sociales - Droit
Mme PELOFI Michèle	PRCE	Économie et Gestion	IUT Montpellier Sète	-
<b>Membres extérieurs à l'établissement</b>				
<b>NOM - Prénoms</b>	<b>Corps/Grade</b>	<b>Section CNU ou discipline</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Laboratoire</b>
M. SAUCÈDE Florent	MCF	06	Institut Agro Montpellier	MoISA
Mme SZEZUR Anne-Caroline	PRCE	Économie et Gestion	Lycée Jean-Monnet de Montpellier	-

*Nombre de femmes : 2*

*Nombre d'hommes : 2*

Réf. : " Le dispositif relatif aux personnels contractuels de l'UM" voté au CA du 13 mars 2023

" 4 à 6 membres d'un rang au moins égal aux fonctions auxquelles il est postulé dont :

- Le/la DUEI ou son/sa représentant.e,
- Au moins un.e Enseignant.e-Chercheur.se de l'université,
- Au moins la moitié des membres est extérieure à l'université,
- En majorité des membres est spécialiste de la discipline.

Le comité est présidé par l'un de ses membres, désigné par le DUEI. Il siège valablement si au moins la moitié des membres présents sont extérieurs à l'établissement. La parité s'applique à hauteur d'au moins 40% de membres du même sexe."